



DECLARATION DES ÉLUS CGT A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES AE ET CERTIFIES DU 10 DÉCEMBRE 2012

La CGT Éduc'action constate que la rentrée 2012 n'a pas marqué de rupture manifeste avec la politique du précédent gouvernement, si ce n'est sur la forme. La situation sociale et économique reste inquiétante et aucune mesure significative n'a encore été prise en direction des salariés ; pouvoir d'achat en berne, salaires bloqués, conditions de travail dégradées restent malheureusement dans le paysage.

Ainsi le gel de la valeur du point d'indice pour 2013 n'est pas admissible, alors que l'augmentation programmée des cotisations retraite va amputer le pouvoir d'achat des personnels déjà bien dégradé. En conséquence, le seul espoir d'augmentation de salaire des enseignants passe encore et toujours par une promotion d'échelon.

Si nous nous réjouissons de l'abrogation du décret sur l'évaluation, la promotion telle quelle se pratique aujourd'hui n'est pas satisfaisante. Nous estimons que les notations administratives et pédagogiques ont un caractère subjectif, quelles que soient les précautions prises lors de leur attribution. Nous tenons à rappeler que l'inspection doit être l'élément principal d'évaluation des enseignants ; or de fortes disparités subsistent dans certaines matières... Des inspections régulières doivent pouvoir être diligentées de telle sorte que leurs fréquences ne puissent pas porter préjudice au déroulement de carrière de l'agent concerné. Ainsi les avancements d'échelon ne sont pas équitables pour tous.

Nous réaffirmons notre attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et notre opposition à toute mesure d'individualisation.

Dans l'attente, nous contestons l'harmonisation des notes pédagogiques, telle qu'elle est pratiquée dans cette académie. Les divers dispositifs utilisés, qu'il s'agisse de l'harmonisation entre disciplines ou de l'augmentation des notes anciennes, sont opaques et laissent une grande place à l'arbitraire. En effet, aucune modalité de calcul objectif ne nous est présentée. Les collègues se voient éventuellement attribuer une note augmentée sans en être informés par une notification explicative. Pire, certains auraient pu être éligibles à un vieillissement de note, mais se voient refuser cette possibilité par leur inspecteur sans que ce dernier motive sa décision. En outre, n'étant pas informés, ils n'ont aucune possibilité de recours. Nous ne comprenons pas non plus la double peine infligée aux collègues ayant encore une note de concours et qui sont écartés de ce dispositif. Nous souhaitons donc connaître le nombre de collègues ayant droit à une augmentation de deux points par matière et le nombre de refus exprimés par le corps d'inspection.

De même, nous nous élevons contre le principe d'augmentation de la note pédagogique des collègues au regard des tâches périphériques qu'ils ont pu effectuer. Il s'agit d'une rupture évidente d'égalité, ces collègues ayant eu la « chance » d'être choisis par la hiérarchie, sur des critères plus qu'opaques ! La disparité entre les disciplines est d'ailleurs flagrante : comment expliquer que 591 personnels sont concernés en mathématiques contre 0 en lettres classiques et modernes ? Si les corps d'inspection ne procèdent pas de la même façon, cela est source d'injustice et de traitement inégalitaire. Nous revendiquons donc une méthode de vieillissement de note transparente et sur des critères chiffrés objectifs, comme cela se fait dans la CAPA des PLP.

En outre, nous demandons que les reliquats puissent bénéficier exclusivement à nos collègues promouvables au 11^{ème} échelon. Ainsi, pourront-ils bénéficier d'un départ en retraite avec un calcul de leur pension basé sur l'indice terminal de leur grade.

Nous revendiquons une carrière basée sur 30 ans, **au même rythme** pour tous les titulaires, avec 14 échelons dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe. Dans l'immédiat, nous nous opposons à toute création de nouveaux grades dans quel que corps que ce soit.

Nous nous opposons à la "carrière au mérite", aux primes individualisées et à la multiplication des heures supplémentaires. *Le dispositif GIPA mis en œuvre par le Ministère de la Fonction publique est loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans.* Nous demandons une refonte des grilles de salaires et la revalorisation du point d'indice.

Les élus CAPA

M.MARCILLOUX et V.JOSIEN

CGT-Éduc'action Versailles, 245 Boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 ; e-mail : uasenver@wanadoo.fr

site internet : <http://perso.wanadoo.fr/uasenver/>